

JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL 2023

Une édition pour partager des pratiques efficaces pour la mise en œuvre de l'offre socle de services

Confirmant la dynamique de reprise enclenchée l'an dernier après deux années blanches en contexte de pandémie, les Journées Santé-Travail 2023 de Présanse ont réuni plus 600 participants pendant deux jours abordant les différentes missions et actions des SPSTI.

Relancées avec succès en 2022, les Journées Santé-Travail de Présanse ont enchaîné avec leur 58^{ème} édition ce mois d'octobre à Paris, autour du thème des « *pratiques efficaces en SPSTI pour la réalisation de l'offre socle* ».

Présidents, Directeurs de Services, Médecins du travail, IPRP, Infirmiers, Assistants en Santé au travail, se sont réunis pour échanger sur leur activité, en présence de représentants (institutionnels : des membres de la Direction Générale du Travail ou des Dreets, et en particulier M. Romain, Directeur général du travail, qui a ouvert les travaux, les représentants du Conseil d'Orientation des Conditions de travail, M. Giorgi son vice-président et M. Garabiol son secrétaire général, le membre du Conseil Economique Social et Environnemental, M. Naton, des représentants d'organismes partenaires, Messieurs Pimbert et Duphil, Directeurs respectifs de l'INRS et de l'OPP BTP, des universitaires, avec le Professeur Gehanno qui a présidé le comité scientifique de ces journées, ou encore les Professeurs Torres et Joule. Devant cette assistance, les intervenants sont venus décliner un programme pensé pour couvrir tous les grands pans de l'offre socle : la prévention des risques professionnels, le maintien en emploi et le suivi de l'état de santé (voir p. 11 de ce numéro).

L'ouverture de ces JST a ainsi été assurée par le Directeur Général du Travail, M. Pierre Romain, confirmant la volonté des pouvoirs publics de continuer à travailler en collaboration avec les SPSTI sur les politiques présentes et futures de Santé au travail. Le DGT a ainsi salué la tenue de ce rendez-vous annuel de la profession, dans un contexte de forte visibilité des enjeux globaux de la Santé au travail (le ministère du Travail ayant lui-même initié une campagne de sensibilisation aux accidents du travail à la rentrée) et rappeler le caractère crucial de la prévention primaire. M. Romain a déclaré savoir « les SPSTI mobilisés » en ce sens, et noté comme



De gauche à droite, M. Jean-François Naton, Conseiller CESE, M. Maurice Plaisant, Président de Présanse et M. Pierre Romain, Directeur Général du Travail.

le choix du thème de ces JST 2023 démontre l'implication du réseau des SPSTI à réussir la réforme engagée par la loi du 2 août 2021, vers sa finalité d'un renforcement de la prévention. « *Cette offre socle, désormais au cœur des missions, constitue en quelque sorte le panier de services minimum garanti à chaque entreprise, et sa réalisation est essentielle pour mieux prévenir les risques pour les travailleurs* ».

Ainsi, les SPSTI doivent pouvoir s'approprier et mettre en œuvre la réforme pour réduire le nombre d'accidents du travail, accompagner la transformation des organisations du travail, mieux prendre en compte les RPS, lutter contre l'usure professionnelle...

« *L'offre socle est aussi un enjeu de crédibilité, démontrant aux entreprises que [les SPSTI] constituent des partenaires de confiance, capables de les accompagner.* »

Un état de fait que les Services de santé et prévention au travail ont eu à cœur de démontrer tout au long de ces journées. Mais ces échanges ont été avant tout l'occasion d'enrichir la réflexion et les pratiques de chacun au bénéfice des entreprises et des travailleurs. Les différentes présentations sont à retrouver sur [Presanse.fr](https://presanse.fr). ■